

« si nous consentions à laisser prendre des copies, nous n'aurions plus de *raretés*. » (Textuel.)

La bibliothèque des Augustins, la plus riche anciennement, en livres et en manuscrits, avant son pillage par la Révolution, a eu aussi le bonheur d'avoir pour gardien le savant et malheureux P. Janin, religieux Augustin dont j'ai raconté la triste fin sur l'échafaud de la Révolution. Delandine qui l'a connu dans les cachots de l'Hôtel de Ville, antichambre ordinaire de la guillotine, sous la Terreur, a raconté dans son Catalogue imprimé de la Bibliothèque de Lyon (page 25) les soins pieux que ce vénérable et modeste savant avait mis à la réorganisation de son riche dépôt. Sur la porte de ce local, on lisait l'inscription suivante :

*Hic vivunt mortui superstites sibi,
Hic tacent et adsunt,
Hic loquuntur et absunt*¹.

Le P. Janin était numismate aussi distingué que savant bibliographe. Sa maison ne put donc pas manquer de lui confier également la rédaction du catalogue de son médaillier. Ce catalogue a disparu, mais en feuilletant un volume manuscrit, in-folio, de la Bibliothèque du Palais des Arts (n° 102) qui a pour titre : « *Catalogues de médailles donnés à l'Académie par M. Artaud, ancien conservateur du Musée, en 1835,* » j'ai eu la bonne chance d'y rencontrer, entre autres choses, la minute d'une partie du catalogue du Médaillier des Augustins. Elle porte pour titre, de l'écriture du P. Janin : « *Catalogues des médailles impériales en argent, déposées dans la bibliothèque du couvent des Grands Augustins par moy, F. Joseph Janin, le 5 juillet 1782.* » Cette minute forme un cahier de 20 pages, sur deux colonnes, d'une écriture très fine et cependant très lisible. Ces médailles en ar-

¹ Sénèque ou Pline le Jeune, dit M. Bréghot du Lut dans ses *Nouveaux mélanges*, p. 24, ne se serait pas exprimé autrement. C'est dans ce goût d'antithèses et de pointes, si éloigné de la noble simplicité des beaux siècles qu'écrivait le P. Pierre Labbé, et nous ne serions pas étonné d'apprendre que ce fût lui qui eût rédigé l'inscription que nous venons de transcrire; en tous cas, il ne l'eût pas désavouée. »

M. Bréghot avait trouvé cette inscription dans un recueil manuscrit d'inscriptions modernes, mais il ignorait qu'elle avait existé dans le couvent des Augustins.